

Débat public Réseau Express Grand Lille

Du 2 avril au 22 juillet 2015



Réunion publique Armentières 29 avril 2015

5' Accueil Républicain par Mr Bernard Haesebroeck, Maire d'Armentières

10' Présentation du débat public REGL par Jacques Archimbaud, président de la CPDP

20' Présentation du projet REGL par le maître d'ouvrage

50' *Échanges avec le public*

15' Sujets locaux :

Lien avec le TER et la desserte vers la côte, introduction par Jérôme Laurent, puis présentation par Pascale PAVY, Présidente du Comité de ligne 9 "Lille-Hazebrouck-Dunkerque ».

50' *Échanges avec le public sur les sujets locaux*

Fin de la réunion

La Commission nationale du débat public (CNDP)

Créée en 1995, devenue autorité indépendante en 2002

Obligation de saisine pour les projets d'aménagement ou d'équipement :

- d'intérêt national, présentant
 - de forts enjeux socio-économiques
 - ou des impacts significatifs sur l'environnement
 - ou des impacts sur l'aménagement du territoire
- de plus de 300 M€

Depuis 2002 : 69 débats publics ; 45 concertations recommandées ;
21 concertations post débat public

Les valeurs de la CNDP

Transparence

La CNDP doit permettre la mise à disposition du public de toutes les informations et études disponibles sur le projet concerné

Débat argumenté

Les participants au débat doivent apporter des arguments expliquant et justifiant leur point de vue

Égalité de traitement

Toute personne concernée par le projet doit pouvoir participer au débat

Indépendance

Vis à vis des maîtres d'ouvrages

Neutralité Impartialité

Le débat public n'est pas le lieu de la décision

Qui anime le débat ?

Une commission indépendante et neutre :

Les six membres :



Sylvie HAUDEBOURG,
Assad FERGUENE,
Nathalie DURAND
Jacques ARCHIMBAUD (Président),
Michèle TILMONT,
Jérôme LAURENT

A partir de quoi débat-on ?

- Le dossier du Maître d'ouvrage et sa synthèse
- Les études qui ont servi à son élaboration
- Les études recensées par la Commission
- Les documents que le public souhaite « porter à connaissance »

De quoi est-il proposé de débattre ?

1. Quel(s) diagnostic(s) sur les mobilités actuelles et les besoins à venir ?
Quel état du réseau ferroviaire existant et quelles potentialités ?
2. Quels projets d'infrastructures et de services ferroviaires pour
quelles visions du territoire à l'horizon 2025/2030 ?
3. Comment changer les comportements de déplacement ?
4. Le REGL, bénéfices et impacts.
Comparaison avec d'autres scénarios



Comment participer ?

- **Neuf** réunions publiques
- **Quarante** points de contact
- **Onze** rendez-vous avec les acteurs du territoire
- **Cinq** après-midi d'auditions publiques
- **La fabrique** des propositions

▪ **Le site Internet** du débat

cndp

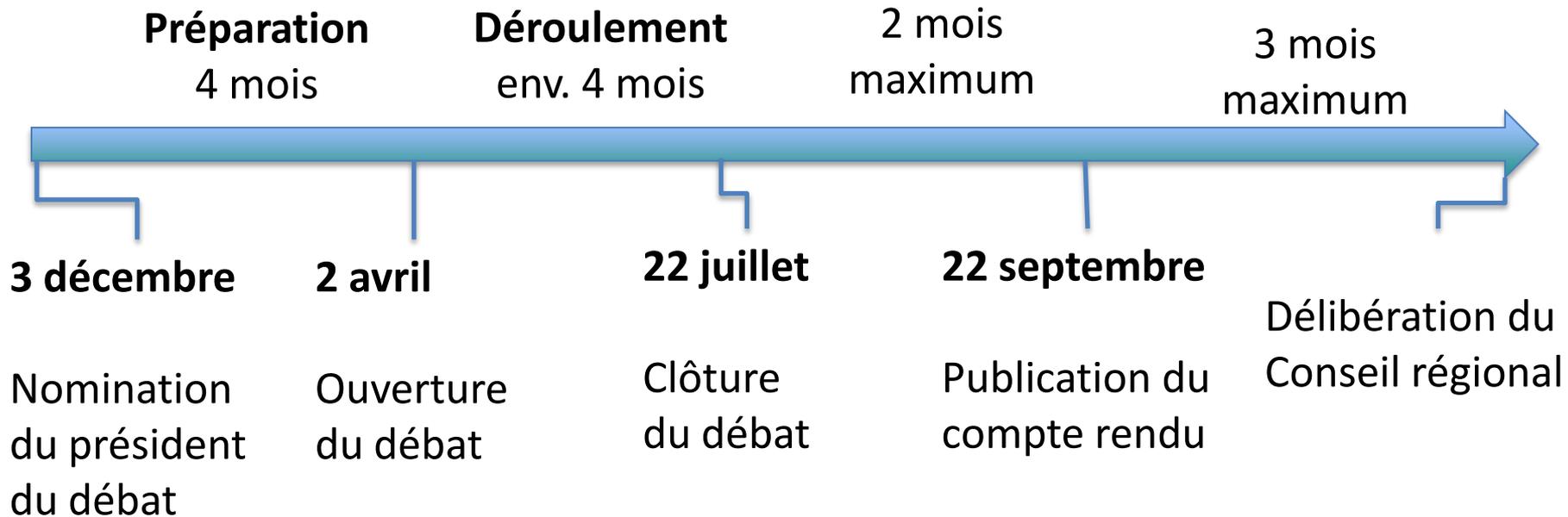
Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

<http://regl.debatpublic.fr>

Les grandes étapes du débat

Compte Rendu du débat



La réunion de ce soir

Deux parties :

- Partie 1 : **générale** = 1H15
- Partie 2 : **sujets locaux** = 1H15



Des temps d'échange avec la salle :

- Des fiches « Donnez votre avis-posez votre question »
- 3 min par intervention
- Un questionnaire d'évaluation



Les prochains temps forts du débat

Rendez-vous avec les acteurs de la protection des patrimoines, des paysages et de l'environnement

12 mai, 18h-20h30, Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités à Lille



Débat mobile

Du 04 au 10 mai, Bassin Minier

Réunion publique de Hénin-Beaumont

6 mai, 19h-22h, Salle des fêtes

5' Accueil Républicain par Mr Bernard Haesebroeck, Maire d'Armentières

10' Présentation du débat public REGL par Jacques Archimbaud, président de la CPDP

20' Présentation du projet REGL par le maître d'ouvrage

50' *Échanges avec le public*

15' Sujets locaux :

Lien avec le TER et la desserte vers la côte, introduction par Jérôme Laurent, puis présentation par Pascale PAVY, Présidente du Comité de ligne 9 "Lille-Hazebrouck-Dunkerque ».

50' *Échanges avec le public sur les sujets locaux*

Fin de la réunion